



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'ALLIER

PREFECTURE

Direction de la réglementation
des libertés publiques et des Etrangers
Bureau des procédures d'intérêt public
Affaire suivie par Valérie Vilagos

Tél. : 04 70 48 33 05

Fax : 04 70 48 33 14

valerie.vilagos@allier.gouv.fr

Moulins, le

14 SEP. 2011

Le Préfet de l'Allier

N° 68 /2011

à

**Mesdames et Messieurs les Maires
du département de l'Allier
(en communication à MM. les Sous-Préfets de Vichy et Montluçon
et Monsieur le Directeur de Cabinet)**

Objet : Mise à jour de la liste des formateurs habilités à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens catégorisés.

Pièce jointe : Une

Vous trouverez, ci-joint, la liste mise à jour des formateurs habilités à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie dans le département de l'Allier. Cette liste, constamment réactualisée, est également consultable sur le site : <http://www.allier.gouv.fr/chiens-dangereux-a135.html>.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

**Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,**

Christian MICHALAK



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
DES LIBERTES PUBLIQUES ET DES ETRANGERS
Bureau des procédures d'intérêt public

N° 2617/ 2011

ARRÊTE

Fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

**LE PREFET DE L'ALLIER,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code rural ;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du code rural ;

Considérant les habilitations délivrées dans le département de l'Allier ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier ;

ARRÊTE

Article 1 : La liste des personnes habilitées dans le département de l'Allier à dispenser la formation de propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est fixée comme annexée au présent arrêté.

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté n°2929/2010 en date du 7 octobre 2010.

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Allier est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux maires du département de l'Allier.

Moulins, le 13 septembre 2011
Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

signé

Christian MICHALAK

**LISTE DES FORMATEURS HABILITES A DISPENSER LA FORMATION AUX PROPRIETAIRES
ET DETENTEURS DE CHIENS DANGEREUX**

DEPARTEMENT DE L'ALLIER

A LA DATE DU 14/09/2011

NOM du FORMATEUR	DATE	Adresse du FORMATEUR	Téléphone	Diplôme Titre ou Qualification	ADRESSE du lieu de formation
Vincent WALTER	03/09/2009	Le Bois Bonneau 03470 COULANGES	06 10 23 89 74	Certificat de capacité	20 rue Nationale 03470 COULANGES
Pascale CANTON	08/10/2009	44 rue de Chateaufavier 03410 DOMERAT	04 70 28 86 71	Brevet professionnel niveau IV	44 rue de Chateaufavier et « Ricros » 03410 DOMERAT
Céline COLAS	13/10/2009	8 route des Dolats 03500 LORIGES	04 70 45 07 78	Certificat de capacité	12 route des Dolats 03500 LORIGES
Patrick COLAS	19/10/2009	12 route des Dolats 03500 LORIGES	04 70 45 07 78	Certificat de capacité	12 route des Dolats 03500 LORIGES
Annie AUJARDIAS	30/10/2009	7 les Courtins 03340 SAINT GERAND DE VAUX	04 70 47 48 76	Brevet professionnel niveau IV	7 les Courtins 03340 SAINT GERAND DE VAUX
Patrick ROUCHON	14/12/2009	Terrasson 63290 LACHAUX	04 73 94 67 33	Certificat de capacité	Mairie 03270 SAINT YORRE
Mathieu CHAMBONNEAU	05/01/2010	Rue Michelet 03400 YZEURE	06 64 73 13 95	Moniteur canin 1 ^{er} degré	Maison des Associations Rue Dieudonné Costes 03000 MOULINS et 60 rue Michelet 03400 Yzeure
Bruno CHIAPELLO	21/01/2010	Les Courtins 03340 SAINT GERAND DE VAUX	06 64 73 13 95	Moniteur canin 1 ^{er} degré	60 rue Michelet 03400 YZEURE
Claire ANDREE	09/02/2010	Les Prugnes 03370 COURCAIS	06 15 43 65 24	Brevet professionnel niveau IV Baccalauréat professionnel niveau IV	Les Prugnes 03370 COURCAIS

Grégory PENEZ	12/03/2010	Le Madard	04 70 99 64 22	Certificat d'aptitude technique 1 ^{er} et 2 ^{ème} degré Certificat de capacité	Le Madard – 03120 LE BREUIL Rue du Cdt Aubrey – 03300 CREUZIER LE VIEUX
Corinne SERA	03/09/2010	9, chemin des champs Girauds 03000 Avermes	04 70 42 65 27	Moniteur canin 1 ^{er} degré	60 rue Michelet 03400 YZEURE
Claude PAVIS	17/09/2010	Le bourg 03250 Laprugne	06 13 02 37 30	Certificat spécialité « Maître chien » Certificat de capacité	Chez les particuliers
Martine LAURON	12/09/11	14, route de Clermont-Ferrand 03310 Nérès les Bains	04 70 08 91 98	Brevet professionnel niveau IV Certificat de capacité	1, place Pierre Bitard (mairie) et Rue de l'Economique 03420 MARCILLAT EN COMBRILLES